



Module 5

Acoustique des PAC

Groupes cibles

Chauffagistes, planificateurs techniques du bâtiment, con-seillers en énergie, experts CECB, employés dans les dépar-tements de planification des entreprises d'installation

Prérequis

Avoir de l'expérience avec les PAC ou avoir effectué la formation du module 1

Objectifs

Les participants à la formation sont en mesure de planifier et d'installer des systèmes de pompes à chaleur, de manière à ce qu'ils répondent à toutes les exigences légales et normatives en matière d'acoustique. Ils sont également en mesure d'évaluer les différentes options d'installation d'une PAC dans la pratique et de conseiller les clients.

Compétences

A l'issue de la formation, les participants :

- Connaissent les principes physiques pertinents dans le domaine de l'acoustique des pompes à chaleur
- Peuvent expliquer les termes « pression acoustique » et « puissance acoustique »
- Connaissent les bases légales qui s'appliquent dans le cadre de la rénovation des installations de chauffage : normes SIA, MoPEC, Cercle bruit, assurances
- Connaissent les avantages et les inconvénients des différents emplacements
- Peuvent déterminer des emplacements appropriés et conformes à toutes les réglementations en vigueur
- Connaissent les possibilités et les moyens de réduire les émissions sonores des PAC
- Sont capables de calculer correctement l'insonorisation selon le certificat Cercle bruit et de remplir le formulaire

Contrôle des compétences

Certificat d'isolation acoustique correctement rempli selon Cercle bruit

Durée

4 cours de 50 minutes chacun

Attestation

Confirmation de la participation à la formation

Pour faciliter la compréhension, l'orthographe masculine est utilisée tout au long de ce document. Elle s'applique de façon équitable aux personnes de sexe féminin et masculin.



Infos et
inscription
au cours

Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur - GSP
Route du Stand 11, CH - 1880 Bex
024 426 02 11, info@pac.ch, www.pac.ch